

Envoyez vos demandes de renseignements à :

♦ **Joseph BONFOND**, secrétaire
rue Louis, 15 — 4610 Beyne-Heusay — Belgique
tél./fax 32 (4) 362 32 00
e-mail J.Bonfond@cfft.be

♦ **Jean-Michel RIGO**, président
rue des Eglantiers, 38 — 4000 Liège — Belgique
tél. 32 (4) 224 05 09
fax 32 (4) 224 34 73
e-mail JM.Rigo@cfft.be

... ou visitez notre site Web :
<http://www.cfft.be/>



Festival de Schiederswalenberg, 1998



*La Compagnie Folklorique Fanny Thibout et les
Tiesses di Hoye
Liège-BELGIQUE*

*rue Louis, 15
4610 - Beyne-Heusay
BELGIQUE*

Téléphone : 32 (4) 362 32 00
Télécopie : 32 (4) 362 32 00
Messagerie : info@cfft.be
URL : <http://www.cfft.be/>

La Compagnie Folklorique Fanny Thibout et les Tiesses di Hoye



*La Compagnie
Folklorique
Fanny Thibout
et les Tiesses di
Hoye*

LIÈGE-BELGIQUE



- ♦ Danses, jeux, chants et musiques traditionnels du Pays de Liège (XVIIIème et XIXème siècles)
- ♦ Formation d'enfants, d'adolescents et d'adultes
- ♦ Spectacles, animations

*«Le folklore, c'est la vie
à un degré plus intense»*

INFOS 32 (4) 362 32 00

La Compagnie Folklorique Fanny Thibout et Les Tiesses di Hoye vous offrent un spectacle varié et de qualité, composé de danses et de jeux traditionnels, de chants, de jeux et de couplets de moquerie d'enfants, ainsi que de contredanses du XVIIIème siècle



Le passe-pied de Harre (danse du XIXème siècle)

Notre Association

Objectifs

- Éveil artistique et corporel (rythme, coordination, expression, art de la scène)
- Sensibilisation aux arts et traditions populaires du Pays de Liège

Membres

Les deux groupes confondus comptent une quarantaine de membres répartis entre danseurs et musiciens, tous bénévoles. L'année s'écoule à deux rythmes, celui régulier des répétitions, et celui plus saisonnier des spectacles et festivals. Les seuls revenus de l'association proviennent essentiellement des spectacles qu'elle donne. Si vous le désirez, vous pouvez aider celle-ci et son action en faveur des traditions de notre terroir en devenant membre de soutien.

Les costumes

sont ceux des différents métiers de la rue et de la campagne, avec, par exemple, la "botteresse", avec la hotte au dos; la "cotière", maraîchère des coteaux de Liège qui porte son panier de légumes sur le grand chapeau de feutre noir; la

marchande de fraises du Thier-à-Liège, avec le volumineux panier rond dans lequel elle range les petits paniers de fruits; la marchande de "makêye" (fromage blanc) avec le "hinon", sorte de caissette sur pieds qui lui sert d'établi quand elle vend ses fromages au marché. Les costumes sont également ceux qui étaient portés le dimanche ainsi que des costumes du XVIIIème siècle pour les contredanses. Certains de ces costumes sont d'uniques pièces anciennes, d'autres sont reconstitués à partir de modèles anciens, en respectant la qualité des tissus anciens ainsi que leur coloration. Tous les accessoires sont quant à eux des pièces anciennes et donc irremplaçables.

Les danses

ont été transmises par tradition orale; elles ont été recueillies avec le plus grand soin et la forme d'un pas n'a été définitivement arrêtée qu'après des enquêtes minutieuses auprès de nombreux habitants des campagnes. Certaines danses s'exécutaient dans tous les villages avec des variantes très marquées et, fréquemment, les danses n'avaient plus de commun que le nom.

La musique

de ces danses a été recueillie auprès de vieux ménétriers de village; elle a été transcrite fidèlement. Il ne faut pas s'étonner de reconnaître au passage certaines bribes d'airs connus, il n'y a là aucune fantaisie de la part de La Compagnie Folklorique Fanny Thibout ou des Tiesses di Hoye, les airs de danse sont restitués comme ils ont été reçus.



Les petits métiers de la ville et de la campagne...



L'Allemande (contredanse du XVIIIème siècle)

Conditions pour un spectacle

(durée maximale : deux heures et demie)

Tournées Art & Vie

Les deux groupes sont agréés par les Tournées Art et Vie : Ministère de la Culture et des Affaires Sociales de la Communauté française de Belgique, Service de la Diffusion, boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles (2ème étage)

tél.: 02/413.23.11, fax: 02/413.22.96

L'employeur de la Compagnie pour un spectacle doit introduire lui-même une demande aux Tournées Art & Vie au moins six semaines avant la date du spectacle pour pouvoir bénéficier de leurs conditions. L'employeur peut en outre introduire le même type de demande au Service Culturel de sa Province. En cas de reconnaissance par les Tournées Art & Vie, celles-ci prennent en charge 35 % du cachet et la Province un montant variable selon les provinces, reste donc à charge de l'employeur un montant variant de 40 à 50 %.

Pour un spectacle, nous demandons en outre :

- bon plancher
- sonorisation (au moins deux micros)
- vestiaire
- une boisson après la prestation

- ♦ Groupes fondés en 1936 (adultes) et 1974 (enfants)
- ♦ ASBL fondée en 1991
- ♦ Organisme d'Education Permanente
- ♦ Membre de la Fédération des Groupes Folkloriques Wallons
- ♦ Membre du CIOFF-Belgique